

Saint-Bauzille : le préfet veut lui imposer 87 migrants, le maire démissionne !



No
us l'avons répété à maintes reprises, le démantèlement de la jungle de Calais va se traduire par l'émergence de 150 à 200 mini-jungles sur l'ensemble du territoire. Qu'on ne s'y méprenne pas, nous ne sommes pas partisans, bien sûr, du maintien de la jungle de Calais, et nous dénonçons la responsabilité des gouvernements successifs dans le développement de cette verrue en bord de mer. De plus, nous mettons en cause fermement la politique migratoire dévastatrice due à la lâcheté de notre classe politique couchée devant les oukases de l'Onu, les directives de la Commission européenne, le lobbying du Medef et les prêches du pape François.

Mais revenons sur le cours des choses. Il y a quelques jours, le maire de Saint Bauzille de Putois(34) apprend par un coup de fil de la Sous-préfecture de Lodève (bonjour le respect dû aux élus) que sa commune est l'heureuse bénéficiaire d'un lot de 87 migrants en provenance de la "jungle de Calais", sur les

207 que va accueillir le département de l'Hérault via semble-t-il le C.A.D.A (Centre d'Accueil des Demandeurs d'Asile) de Montpellier. Le C.A.D.A s'occupe des dossiers des demandeurs d'asile, sachant que les dés sont pipés dès le départ, puisque un pool **d'une vingtaine d'avocats -dans la jungle- sont chargés de faire la leçon aux migrants** pour que leur dossier ait 99 % de chances d'être validé.

Le maire manque tomber de sa chaise, en apprenant que sa commune allait abriter un C.A.O (Centre d'Accueil et d'Orientation pour Migrants). Il réunit en urgence le Conseil municipal et envoie une missive au préfet de l'Hérault :

« ... **j'ai réuni en urgence tous les élus disponibles** pour recueillir leur avis sur cette information.

« **J'ai mandat de vous informer qu'à l'unanimité**, les élus de Saint Bauzille de Putois considèrent qu'une telle décision sans aucune concertation préalable est un camouflet à leurs fonctions.

« **Ils s'opposent à la venue de 80 jeunes migrants** dans ce centre dédié au tourisme et où rien n'existe pour un accueil collectif profitable à tous.

« J'ajoute que cette situation non préparée me fait **craindre des troubles à l'ordre public** (...)

« **J'informe ce jour, la population du village** de ce qui m'a été communiqué par vos services, ainsi que tous les élus, l'AMF et le ministère de l'intérieur... »

Devant l'émoi suscité, une réunion est programmée à Saint-Bauzille en présence du préfet afin de répondre aux angoisses de la population... De mémoire de Saint Bauzillois, **on n'avait pas vu telle mobilisation depuis 1/2 siècle** : 500 à 600 personnes du bourg, mais aussi des écarts et d'autres communes, jusqu'à Sumène et Saint Julien de la nef. D'entrée l'adjointe au maire indique que les **soutiens en provenance de**

La Communauté des Communes sont nombreux : Laroque, Ganges, Saint Martial, Moulès et Baucels, Agonès... Le maire Michel Issert informe alors la population qu'il y a quelques semaines il avait appris par la préfecture que « **les lutins cévenols** » faisaient l'objet d'une « **fermeture pour raison économique** », ce qui était un mensonge éhonté. Il considère que la fermeture de cette activité touristique est une mauvaise affaire pour la commune puisque ce « centre de pleine nature » attirait les touristes. Il termine son préambule en indiquant qu'après une enquête auprès de 130 villageois il n'a trouvé que 6 personnes favorables à l'accueil des migrants. Il remercie les soutiens qu'il a reçus ainsi que les centaines d'appels téléphoniques et les milliers d'E-mail.

Michel Issert souligne que l'association S.O.S est en train d'essayer de rouler les autorités dans la farine -l'assistance conspue Jean-Marc Borello, président de S.O.S qui n'a daigné envoyer aucun délégué à la réunion-, signalant qu'il a exigé d'examiner la convention signée avec l'État, ce qu'on le lui a refusé ! Le préfet tente bien sûr de reprendre la main en indiquant que son administration a cherché des bâtiments publics dans tout le département, mais qu'aucun ne correspondait aux normes (trop d'aménagements, trop de travaux, trop coûteux, trop de délais etc.). Le public semble ne pas apprécier ce genre d'arguments et le dit avec impertinence : « qu'ils aillent au Qatar ! », « enfoirés ! », « prend les chez toi ! ». Le préfet, qui jusque là l'avait joué hautain, à la limite de l'arrogance, encaisse puis tente d'allumer des contre-feux devant l'avalanche de questions...

Question : « **Jusqu'à quand va se poursuivre l'opération ?** »

Réponse : « le CAO sera fermé fin juin, le CAO est un centre d'accueil provisoire »

Le public : « **Menteur !** »

Question : « **Combien ça va coûter ?** »

Réponse : l'association touche 29 € par jour et par migrant .
Ça ne coute rien à la commune, c'est l'État qui paye !

Le public : « C'est nous qui payons ! », « l'État c'est nous !
»

Chaque migrant touche un viatique de 40 € par jour (NDLR)

Question : feront ils des travaux d'utilité publique ?

Non ! Seulement des activités culturelles

Le public : brouhaha

Question : Pourquoi des hommes seuls et non pas des familles

Pas de réponse : le préfet sourit, puis rit

Le public est choqué

**Question : ma fille de 14 ans prend le bus chaque jour devant
le Centre de migrants pour se rendre à son école, comment
allez vous assurer sa sécurité ?**

Réponse : Il y aura 2 vigiles au Centre. Les migrants sont
honnêtes !

Le public : huées, rires

Question : Vont ils travailler ?

Réponse du maire : « Non, ils vont vivre de nos impôts, c'est
sûr ! »

Le public : huées

Comment vont ils satisfaire leurs envies sexuelles ?

Réponse : il n'y a eu qu'un incident à Montpellier, mais il ne
faut pas s'inquiéter, il n'est plus au Centre !

Le public : Où est-il ?

La soirée se termine avec un gout d'inachevé puisque **aucune réponse valide ne sera donnée par le préfet...** une poignée d'anarcho-gauchistes favorables aux migrants et étrangers à la commune puisque venant de Sumène se font conspuer, des citoyens se rassemblent pour s'organiser en Comité de défense, d'autres se concertent pour faire des graffitis sur les murs, d'autres enfin suggèrent de se jumeler avec le village de Sisco en Corse.

Quant au maire considérant qu'il n'a plus rien à faire puisque le préfet passe au-dessus de sa tête il indiquera le lendemain : « **Je m'érige contre le diktat de la préfecture et contre ce chiffre de 87. C'est ingérable pour une commune comme la nôtre et c'est inéquitable à l'échelle du département... Nous avons eu une fin de de non recevoir. Ma seule liberté pour refuser ces migrants, c'est de démissionner. C'est une décision grave, mais réfléchie. C'est la rébellion d'un petit maire contre un grand préfet** ». Non Monsieur le Maire, c'est une belle leçon de dignité **d'un homme vrai enraciné**, à un Jacobin hors-sol à la solde de traîtres iniques.

Richard Roudier

liguedumidi@orange.fr